



HAL
open science

La réinsertion virtuelle du cénotaphe du duc de Lesdiguières dans la chapelle du château seigneurial : méthodes et résultats

Robert Thernot

► **To cite this version:**

Robert Thernot. La réinsertion virtuelle du cénotaphe du duc de Lesdiguières dans la chapelle du château seigneurial : méthodes et résultats. Archéologie préventive sur le bâti : 5e séminaire scientifique et technique de l'Inrap, Victorine Mataouchek; Carine Carpentier; Marc Bouiron; François Guyonnet, Oct 2021, L'Isle-sur-la-Sorgue, France. 15 p., 10.34692/hhaf-w069 . hal-04459156

HAL Id: hal-04459156

<https://inrap.hal.science/hal-04459156v1>

Submitted on 15 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

La réinsertion virtuelle du cénotaphe du duc de Lesdiguières dans la chapelle du château seigneurial : méthodes et résultats

Robert THERNOT

Inrap - UMR 5140 Archéologie des sociétés méditerranéenne

Mots clés

photogrammétrie, monument funéraire, sculpture, chapelle funéraire, musée

Keywords

photogrammetry, funerary monument, sculpture, funerary chapel, museum

Référence électronique

THERNOT, Robert (2024). La réinsertion virtuelle du cénotaphe du duc de Lesdiguières dans la chapelle du château seigneurial : méthodes et résultats. Dans V. Mataouchek, C. Carpentier, M. Bouiron & F. Guyonnet (dir.), *Archéologie préventive sur le bâti : actes du 5^e séminaire scientifique et technique de l'Inrap*, 28-29 oct. 2021, L'Isle-sur-la-Sorgue <<https://doi.org/10.34692/hhaf-w069>>.

Résumé

Le cénotaphe du duc de Lesdiguières est actuellement conservé par le musée départemental de Gap (Hautes-Alpes). Installé à l'origine dans la chapelle du château seigneurial situé sur la commune du Glaizil (Hautes-Alpes), il a été transféré à Gap lors de la Révolution et a été depuis lors déplacé trois fois jusqu'à son lieu de conservation actuel. Dans le cadre d'un projet muséographique, le musée a commandé une étude visant à replacer virtuellement le cénotaphe contre le mur de la chapelle où se lisent encore les ancrages du monument, à partir de relevés photogrammétriques des deux éléments. L'étude a révélé des différences entre le cénotaphe et les traces de cet ancrage. Étayée par la relecture de relevés anciens, la simulation de la réinsertion du cénotaphe dans son lieu d'origine a mis en évidence le fait que, lors de ses divers déplacements, il avait subi des modifications altérant ses dimensions et son aspect d'origine. Les méthodes de l'archéologie du bâti, mises en œuvre dans le cadre de cette opération, ont apporté des informations précises sur ces objets patrimoniaux et ont apporté un nouvel éclairage sur leur histoire, données qui seront exploitées dans le cadre d'une future présentation muséographique.

Abstract

The cenotaph of the Duke of Lesdiguières is currently kept by the departmental museum of Gap (Hautes-Alpes). Originally installed in the chapel of the seigniorial castle located in the village of Le Glaizil (Hautes-Alpes), it was transferred to Gap during the Revolution and has since been moved three times to its current location. As part of a museographic project, the museum commissioned a study to virtually replace the cenotaph against the wall of the chapel where the anchors of the monument location can still be seen, based on photogrammetric surveys of both elements. The study revealed differences between the cenotaph and the traces of its anchoring on the chapel wall. Supported by the re-reading of old surveys, the simulation of the reinsertion of the cenotaph in its original place highlighted the fact that, during its various displacements, it had undergone modifications that altered its original dimensions and appearance. The building archaeology methods used as part of this project have provided precise information about these heritage objects and shed new light on their history, data that will be used in a future museographic presentation.

1. Le contexte de l'étude

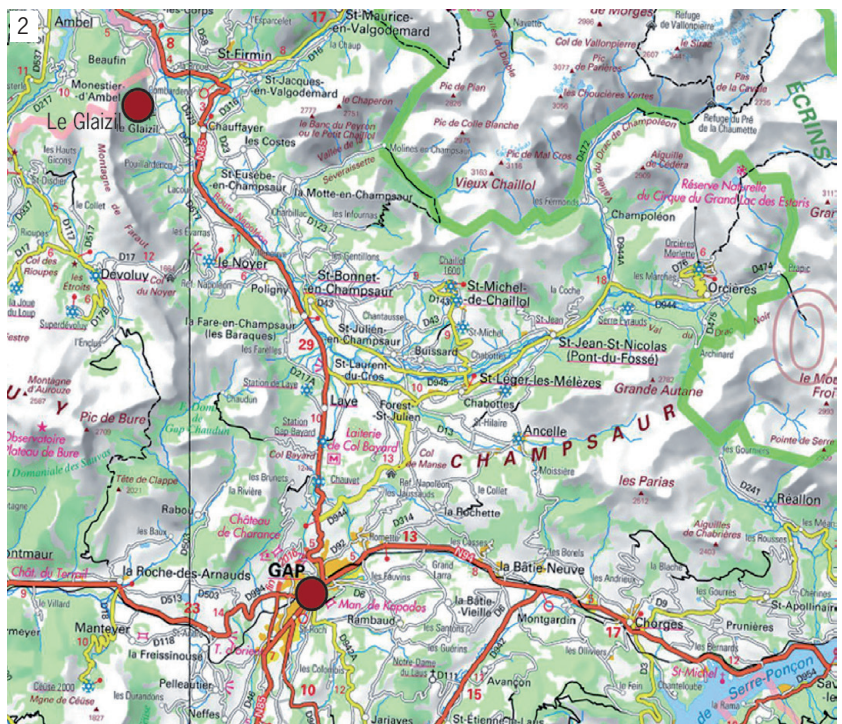
Le cénotaphe du duc de Lesdiguières, œuvre majeure de la statuaire classique française [fig. 1], actuellement conservé au musée départemental de Gap (Hautes-Alpes)¹, était installé à l'origine dans la chapelle du château seigneurial situé sur la commune du Glaizil (Hautes-Alpes), dans la vallée du Champsaur. Il a été transféré à Gap lors de la Révolution [fig.2].

Dans le cadre d'un projet muséographique porté par la direction du musée, une étude a visé, à partir de la réalisation de relevés photogrammétriques du monument et de la chapelle, à replacer virtuellement le cénotaphe dans son lieu d'origine afin de mieux cerner le contexte de son installation et enrichir les connaissances sur cet élément patrimonial.

1 - <https://museum.hautes-alpes.fr>



1



2

Fig. 1 - Vue d'ensemble du cenotaphe présenté au musée-muséum départemental de Gap.

(Cliché : R. Thernot, Inrap)

Fig. 2 - Localisation de la commune du Glaizil et de Gap sur fond IGN 25. (DAO : F. Guériel, Inrap)

2. Les méthodes

Deux campagnes de relevés ont été menées, l'une dans la chapelle castrale dont le mur pignon méridional présente des traces d'ancrage évoquant la silhouette du cénotaphe, et l'autre au musée de Gap sur le cénotaphe. Des relevés photogrammétriques ont été réalisés à partir de prises de vues numériques traitées par le logiciel Agisoft Photoscan. Concernant le cénotaphe, la complexité de sa volumétrie avec ses éléments en ronde-bosse a nécessité la prise d'un grand nombre de clichés [fig. 3]. Certains ont été réalisés avec un appareil photo bridge classique, d'autres avec un téléphone cellulaire monté sur une perche à selfies autorisant la prise de vues dans les espaces exigus, tels que ceux situés à l'arrière du gisant. Des points topographiques ont été relevés à la fois sur le pignon méridional de la chapelle et sur le cénotaphe afin de mettre à l'échelle les deux relevés et de pouvoir les superposer. Cette superposition a permis de confronter l'emprise de l'édicule aux traces d'ancrage visibles sur le pignon. La couverture photographique réalisée sur le cénotaphe compte plus de 600 clichés ; cette documentation témoigne de la qualité d'exécution du monument, de détails peu visibles échappant à l'observation frontale et des altérations subies.

3. Le commanditaire de l'œuvre : François de Bonne, duc de Lesdiguières

François de Bonne, seigneur de Lesdiguières (1543 – 1626) a été un chef de guerre protestant en Dauphiné durant les guerres de religion [fig. 4]. Il a organisé la mise en défense de plusieurs villes de la province, en particulier Grenoble, et s'est également révélé habile négociateur. Fidèle serviteur du roi Henri IV, de Marie de Médicis et de Louis XIII, il a reçu successivement titres et honneurs en récompense de sa loyauté. Il sera fait maréchal de France, duc, et enfin connétable après sa conversion au catholicisme. Soucieux d'asseoir son prestige et de manifester son ascension sociale, il a notamment fait construire le château de Vizille (Isère) et fait appel aux frères Jean et Jacob Richier, appartenant à une dynastie de sculpteurs de renom, afin de réaliser plusieurs œuvres à sa gloire. Le cénotaphe qu'il commande, de son vivant, à ces artistes est destiné à la chapelle abritant la crypte funéraire familiale dans le château de Lesdiguières.

4. Le cénotaphe

Le cénotaphe du duc de Lesdiguières est l'œuvre du sculpteur Jacob Richier sur un dessin de son frère Jean Richier (Denis, 1908). Il a été exécuté au début du XVII^e siècle.

Bien qu'il prenne l'apparence d'un tombeau, le monument a une fonction commémorative et ne contient aucun reste humain. Il s'agit d'un cénotaphe et non pas d'un mausolée ; les dépouilles des membres de la famille étaient déposées dans une crypte située dans l'angle sud-est de la chapelle.

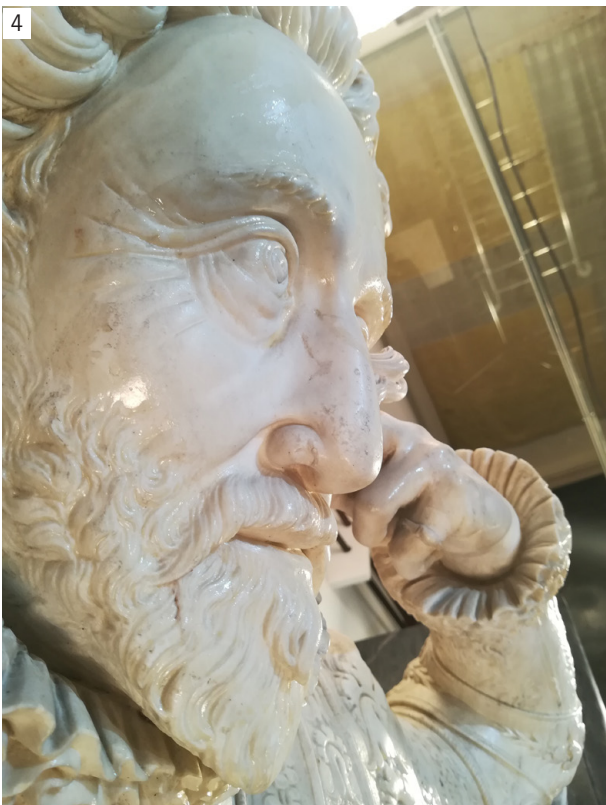
Le monument est réalisé en marbre noir et en albâtre [fig. 5]. La structure principale est en marbre noir dit « du Champsaur » d'après Giraud de Saint-Fargeau (1838, p. 8), et les éléments en bas-relief ou en ronde-bosse sont en albâtre de Boscodon d'après ce même auteur ou en albâtre de Notre-Dame de Mésage (Isère) d'après une étude plus récente (Patrimoine et Développement du Grand Grenoble, s. d.).

La hauteur totale du cénotaphe est de 4,30 m. Sa largeur moyenne est de 3 m. Le socle en avant corps mesure 1,80 m de large et 1,15 m de haut. Le tombeau,

Fig. 3 - Photo-relevé du cénotaphe en cours de réalisation au musée-muséum départemental de Gap. (Cliché : R. Boiron, Inrap)

Fig. 4 - Vue rapprochée du portrait du duc de Lesdiguières sur le cénotaphe. (Cliché : R. Thernot, Inrap)

Fig. 5 - Relevé photogrammétrique du cénotaphe du duc de Lesdiguières (Musée-muséum départemental de Gap). . (Photogrammétrie : R. Thernot, Inrap)



de 1,98 m de long pour une hauteur de 0,39 m, repose sur des pieds de 0,20 m de haut. Le groupe constituant le gisant avec la statue du défunt allongé occupe une longueur équivalente sur une hauteur de 0,60 m.

Il se compose ainsi de trois éléments superposés. À la base, le socle en avant-corps est orné sur ses trois côtés de plaques d'albâtre en bas-relief illustrant certains des épisodes militaires de la vie du duc : prise de Grenoble, défaite de Poncharra, rencontre des Moulettes, prise du fort de Barraux. Les retours latéraux sont plaqués sur le mur. Au-dessus, est posé un tombeau en marbre noir sur des pieds en forme de chérubins. L'effigie du duc, en albâtre, est étendue sur ce tombeau. L'homme est représenté vivant, le visage tourné vers le spectateur, allongé sur le flanc gauche, le buste relevé prenant appui sur le coude gauche, le bras droit reposant sur la hanche et tenant le bâton de maréchal de France. Il est revêtu d'une riche armure arborant à plusieurs endroits l'emblème familial du lion. Son casque est posé à ses côtés. De part et d'autre, plaqué sur le mur, un décor simulant des stylobates ornés de corps de moulure et de plaques de marbre blanc en pointe diamant sert de base aux deux obélisques latéraux qui encadrent un cartouche flanqué de deux angelots. L'épithaphe qui occupait le centre du cartouche a été remplacé lors de la Révolution par une inscription rappelant les conditions de la donation du monument [fig. 6]. Le cartouche est surmonté par un fronton portant les armoiries des Lesdiguières. De bas en haut, les trois registres occupent respectivement des hauteurs de 1,15 m, 1,36 m et 1,73 m. Massifs à la base, les volumes s'allègent visuellement vers le haut, tant par l'augmentation de leur hauteur que par le traitement formel dont ils font l'objet.

Fig. 6 - Plaque apposée après le transfert du cénotaphe à Gap en 1798. (Cliché : R. Thernot, Inrap)

Des restaurations se discernent par l'utilisation d'un marbre noir fortement veiné de blanc ou de gris clair. Elles se situent à la base du monument (plinthe, bases des socles des obélisques) et à l'arrière du gisant (placage de fond).



5. Les observations issues de la couverture photographique du cénotaphe

Au sommet du monument [fig. 7], un creusement au centre de l'arc segmentaire du fronton permet l'insertion du blason armorié de la famille ducale. Ce détail formel sera de ceux qui guideront la réinsertion du monument contre le mur de la chapelle.

D'autres détails non visibles depuis l'avant du monument ont été révélés. Ainsi, une paire de gants est posée à l'arrière du personnage sous sa cuisse droite [fig. 8].

Des traces d'outil n'ont pas été effacées dans les parties non visibles de la sculpture, comme sur l'arrière de l'armure [fig. 9].

Un fragment du bâton de maréchal est tombé à l'arrière du gisant [fig. 10]. Il correspond à l'extrémité cassée visible près de son coude droit.

Les mortaises sur le heaume traduisent la fixation d'un cimier disparu. On sait qu'il s'agit d'un lion, emblème de la famille seigneuriale [fig. 11]. Cet élément aurait été pris comme souvenir par l'ingénieur Chevalier lors du transfert du cénotaphe du château vers Gap en 1798².

Des désordres ou des restaurations voyantes apparaissent également à la faveur des prises de vue, telle qu'une fissure sous le genou droit du gisant ou une restauration maladroite du contact entre la main, le poignet et le bâton de maréchal [fig. 12 et 13].

6. Le transfert du cénotaphe durant la Révolution : l'émergence d'un patrimoine national

Sur le cartouche qui a remplacé l'épithaphe, la devise de la république « Liberté, égalité » surmonte un texte faisant mention de l'accord de la propriétaire « la citoyenne » Maugiron Veynes (la marquise de Maugiron), pour le transfert du monument vers Gap, depuis la chapelle du « ci-devant château de Lesdiguières ».

Le transfert du cénotaphe a eu lieu en 1798 à la demande de l'administration départementale, afin de le préserver de tout risque de dégradation, eu égard à son intérêt artistique et historique (G.P., 1907 ; Guillaume, 1889). Au cours de cette période, le gouvernement issu de la Révolution était préoccupé par la dispersion incontrôlée des collections artistiques jusque-là détenues par l'Église ou la noblesse. Le musée de Grenoble avait d'ailleurs été créé au cours de ces mêmes années pour sauvegarder les œuvres provenant du monastère de la Grande Chartreuse en cours de dispersion. C'est dans ce contexte de prise de conscience de la nécessité de constituer un patrimoine national que le cénotaphe, alors toujours en place dans le château à l'abandon, a été transféré à Gap. Dans un premier temps, il a été installé dans la chapelle Saint-Pierre de la cathédrale de Gap, dans l'attente de la création d'un musée départemental. En 1836, il a été transféré de la cathédrale à la préfecture. Enfin, avec l'ouverture du musée départemental au début du XX^e siècle, un dernier transfert l'a conduit dans une première salle puis dans celle où il se trouve actuellement.

7. Le château du Glaizil et la chapelle

Bien que construit entre la fin du XVI^e siècle et les premières années du XVII^e siècle, le château « des Diguières » ou « de Lesdiguières » se réfère à des



Fig. 7 - Au sommet du monument, l'arc segmentaire est entamé par une échancrure destinée à permettre l'accrochage de la sculpture des armoiries. (Cliché : R. Thernot, Inrap)

Fig. 8 - À l'arrière du gisant, une paire de gants est figurée posée au sol. Ce détail n'est pas visible depuis l'avant. (Cliché : R. Thernot, Inrap)

Fig. 9 - À l'arrière du gisant, les traces d'outil non visibles n'ont pas été effacées et témoignent d'une étape de sa réalisation. (Cliché : R. Thernot, Inrap)

Fig. 10 - À l'arrière du gisant, un fragment détaché du bâton de maréchal a roulé derrière la sculpture. (Cliché : R. Thernot, Inrap)

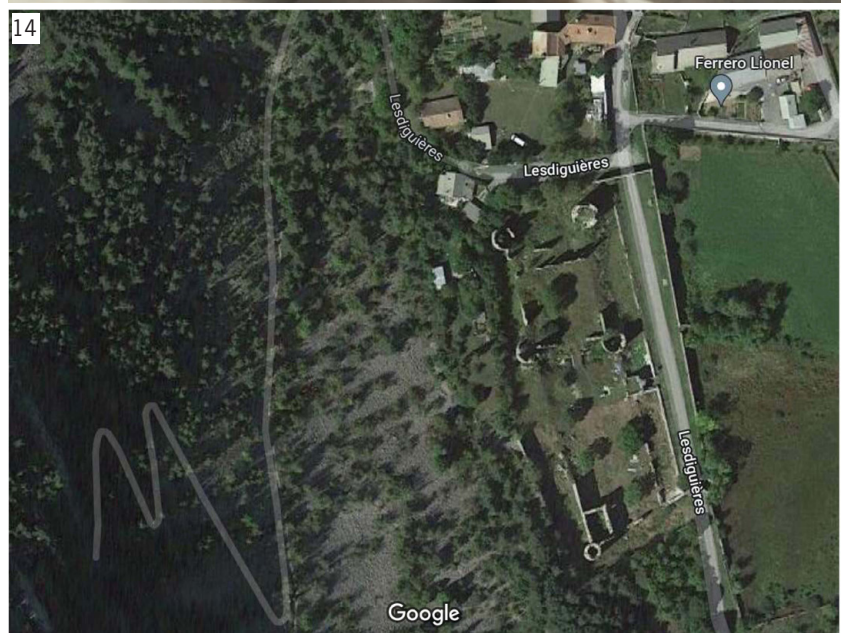
Fig. 11 - Les mortaises sur le heaume posé au sol rappellent qu'il était surmonté d'un cimier représentant un lion, emblème de la famille ducale. (Cliché : R. Thernot, Inrap)



Fig. 12 - Une fissure sous le genou droit du gisant est visible depuis l'arrière du sujet.
(Cliché : R. Thernot, Inrap)

Fig. 13 - Une restauration voyante sur le poignet du gisant. (Cliché : R. Thernot, Inrap)

Fig. 14 - Vue d'ensemble du château de Lesdiguières. (Cliché : Google Earth)



modèles architecturaux médiévaux, avec une vaste enceinte rectangulaire jalonnée de tours rondes, protégeant cour et bâtiments [fig. 14]. Il contrôle le passage entre Gap et Grenoble par la vallée du Champsaur. À la fin du XVIII^e siècle, il était en ruine depuis déjà un siècle, mais la chapelle avait conservé sa toiture et était encore desservie par un prêtre.

La chapelle se trouve dans la basse-cour du château. Elle est adossée à l'angle sud-ouest de l'enceinte, contre une tour de plan circulaire [fig. 15]. La base de cette tour a servi de crypte funéraire pour la famille seigneuriale dont les dépouilles embaumées ont été conservées in situ avant d'être transférées en 1822 au château de Sassenage.

La chapelle comporte une nef unique orientée nord-sud avec une porte au nord. Le mur gouttereau oriental est percé de trois baies en tiers point. La baie centrale a été bouchée [fig. 16]. La forme des pignons invite à restituer un toit à deux versants dotés d'une forte pente. Les piliers engagés intérieurs portent les départs d'arc nervurés qui indiquent qu'une voûte couvrait la nef [fig. 17]. Les murs ont perdu leurs enduits internes, laissant apparaître le parement constitué de moellons calcaires équarris, très sommairement assisés. La maçonnerie est largement hourdée au mortier de chaux. Les éléments constituant les articulations architectoniques (encadrements de baies, chaînes d'angles, piliers engagés, cordons horizontaux extérieurs) sont réalisés en blocs de grand appareil de grès brun.

Actuellement, l'intérieur de la chapelle est envahi d'une végétation se développant sur un niveau irrégulier résultant des effondrements des superstructures. Le sol d'origine n'est pas visible. En fonction de la hauteur de la porte de la crypte, on peut le restituer environ à 0,90 m sous le sol actuel contre le pignon méridional, dans l'hypothèse où la porte mesurerait environ 2 m de haut.

Le mur pignon méridional de la chapelle est large de 6,65 m et haut de 9 m par rapport au sol actuel, sous l'arc formeret de la voûte [fig. 18]. Le parement interne du mur pignon sud porte diverses traces parmi lesquelles on discerne des rangées de trous de boulins et les empreintes d'ancrage qui correspondent à la silhouette du cénotaphe.

D'après les relevés effectués à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle (Mémoire du Champsaur, s. d. ; Anonyme 1827), c'est bien contre ce mur qu'était placé le cénotaphe, l'autel étant situé contre le mur oriental. L'installation du cénotaphe dans l'axe de l'entrée, à la place traditionnelle de l'autel a motivé le bouchage de la baie centrale du mur gouttereau oriental de la chapelle contre lequel l'autel a pu dès lors s'adosser.

8. Une superposition de traces témoignant de l'histoire du monument

Sur le parement intérieur du pignon méridional les traces observables ont plusieurs origines [fig. 19].

On peut distinguer les trous de boulins liés à la mise en place de l'échafaudage lors de la construction de la chapelle, les traces d'ancrage du cénotaphe et enfin les stigmates de son démontage.

Les trous de boulins sont organisés en rangées horizontales superposées ; leur profondeur de pénétration dans la maçonnerie est plus importante. Le plus souvent, ils se caractérisent par la présence d'un moellon du parement en couverture. Ces alignements, espacés de 1 m à 1,20 m horizontalement et de 1,70 m à 1,80 m verticalement, traduisent les étapes successives de



15



16



17

Fig. 15 - Chapelle adossée à l'enceinte de la basse cour du château vue aérienne vers le sud-ouest. (Cliché : Th. de Rosnay)

Fig. 16 - Vue du mur gouttereau oriental de la chapelle avec la baie centrale obturée. (Cliché : R. Thernot, Inrap)

Fig. 17 - Vue de l'intérieur de la nef de la chapelle vers le nord. (Cliché : R. Thernot, Inrap)

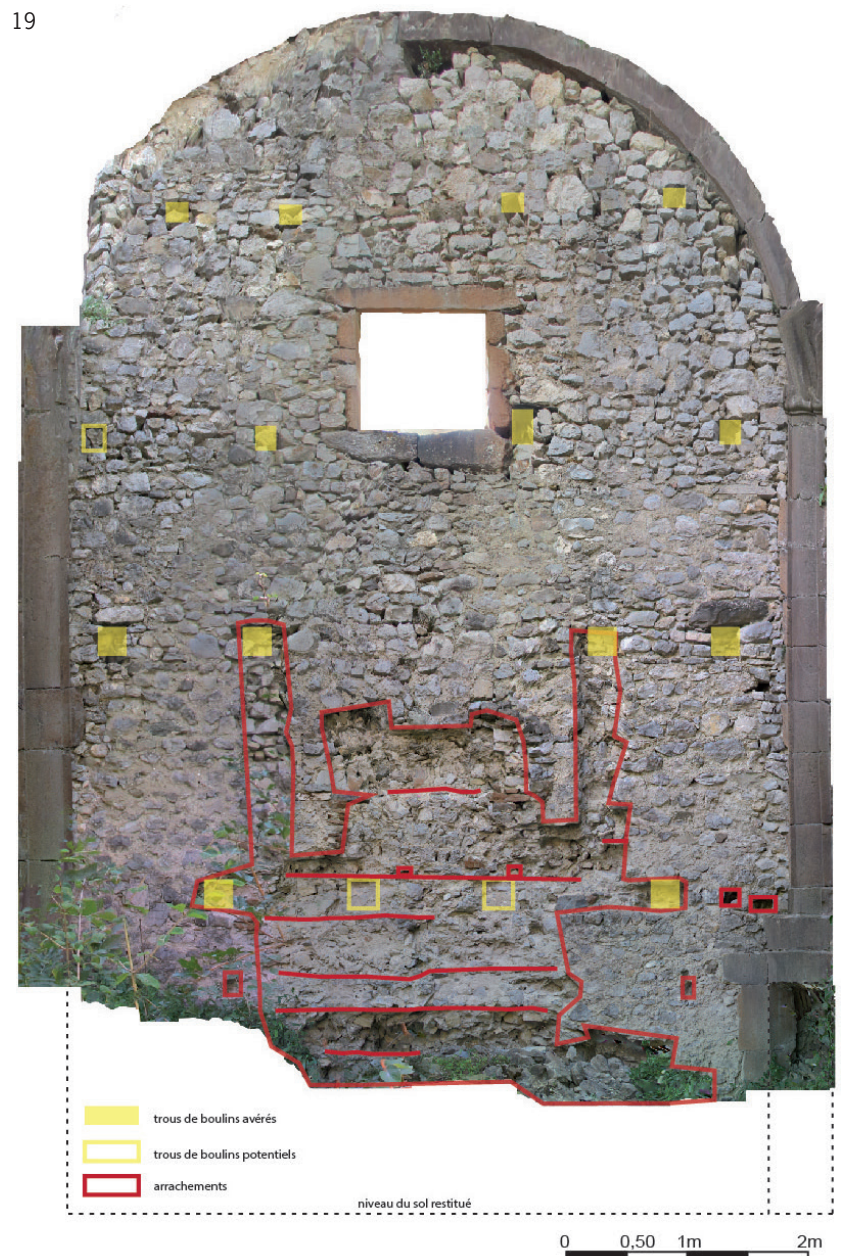


Fig. 18 - Parement interne du pignon méridional de la chapelle. (Cliché : R. Thernot, Inrap)

Fig. 19 - Relevé photogrammétrique du parement interne du pignon méridional. (Photogrammétrie : R. Thernot, Inrap)

construction du mur. Le premier niveau de trous de boulins décelable est situé à près de 1,60 m du sol actuel soit environ 2,50 m du sol d'origine, suggérant qu'un rang inférieur ne soit plus visible. Le niveau suivant de trous de boulins a permis d'établir le plan de travail nécessaire à la construction de la baie axiale carrée et d'amorcer la voûte interne de la nef. Les orifices de la rangée la plus haute sont situés à plus de 7,50 m du sol actuel. Leur espacement horizontal est moindre que ceux des niveaux inférieurs car la largeur du pignon diminue en fonction de la courbure de la voûte. Les assises situées immédiatement sous le niveau des trous de boulins sont plus minces. Elles permettent d'assurer plus finement l'horizontalité de ces trous.

Le mur présente dans sa partie médiane inférieure une large zone d'arrachement aux contours irréguliers, d'une largeur variant de 2,50 m à 4 m et d'une hauteur maximale de 4 m. De bas en haut, on remarque tout d'abord une partie très large de plus de 4 m restituable et haute de 0,60 m environ. Au-dessus, un rétrécissement à 2,50 m se développe sur 1 m de haut. Un nouvel élargissement de 4 m sur moins de 0,40 m de haut rejoint les deux trous de boulins latéraux de la deuxième rangée. Au-dessus, un ensemble associe un élément central et deux bandes verticales latérales. Les deux engravures verticales symétriques large de 0,30 m et hautes de 2 m environ, atteignent chacune un trou de boulin de la troisième rangée. Au centre, un arrachement de 1,50 m de large et de 1,50 m de hauteur complète cet ensemble. Son sommet courbe se caractérise par une échancrure centrale. Sur les bords de cette partie des arrachements, on observe la présence d'éléments en terre cuite liés au mortier. Ces bouchages de briques ont dû être mis en place pour combler les espaces entre l'édicule et le creusement dans le mur lors de son installation, car ailleurs dans le mur, il n'est pas fait usage de terres cuites architecturales. Cette partie encore pourvue de ses éléments de calage en brique correspond avec précision au négatif du sommet du cénotaphe. Les deux engravures latérales évoquent les deux obélisques engagés.

Ailleurs, les travaux de démontage ont sur-creusé le négatif de l'édicule, rendant plus difficile le repérage précis des contours.

9. Le relevé de Janson des Fontaines au début du XIX^e siècle.

Un dessin du monument a été effectué au début du XIX^e siècle [fig 20]. Parfois présenté par erreur comme le projet des frères Richier, ce dessin est la représentation du cénotaphe après son installation dans la cathédrale de Gap, au cours de la période de la Restauration. Le cartouche porte en effet l'inscription apposée lors de la période révolutionnaire, toutefois expurgée des éléments faisant explicitement référence à cette période : la devise « Liberté, Égalité » a été effacée, le qualificatif de « citoyenne » pour désigner la propriétaire, remplacé par « Madame » et la date exprimée dans le calendrier révolutionnaire supprimée.

Le dessin du cénotaphe présente une disposition proche de l'état actuel, à quelques différences près. Le rendu des figures (gisant, angelots) est empreint d'une forme de maladresse ou de naïveté mais le dessin des éléments architecturaux est précis. La proportion des divers registres du monument diffère : une plus grande hauteur est donnée au niveau intermédiaire et au gisant.

Les principales divergences entre le dessin et l'état actuel du monument concernent toutefois les éléments latéraux. Les socles des obélisques sont plus fortement détachés du corps central avec retour des corps de moulures hauts et bas du côté du tombeau, disposition absente dans l'état actuel. À leur base, sont insérées les plaques en bas-relief actuellement positionnées sur les côtés de la base du tombeau. On reconnaît, sur le dessin, les plaques

en question avec à gauche la prise de Grenoble et à droite la prise du fort de Barreaux. Ceci suppose que les socles des obélisques étaient plus larges à l'origine, permettant à toutes les plaques en bas-relief d'être visibles de face. Ce document, malgré quelques maladresses et omissions, semble bien témoigner d'un état du monument au début du XIX^e siècle, en particulier pour l'emplacement des plaques en bas-relief. Rien ne paraît justifier que le dessinateur les ait représentées à un emplacement où elles ne se trouvaient pas. À cette époque, le cénotaphe était présenté dans une chapelle de la cathédrale de Gap.

10. Le cénotaphe replacé sur le mur de la chapelle

Les éléments permettant de guider le positionnement du cénotaphe sur le mur pignon méridional de la chapelle sont les engravures verticales latérales qui correspondent à l'arrachement des deux obélisques engagés et le sommet de la trace centrale avec sa forme en arc de cercle interrompue au centre par un redan. Ce dernier élément renvoie au fronton en arc de cercle entamé par une échancrure à l'arrière des armoiries [fig. 7]. Cette partie supérieure du négatif indique la hauteur à laquelle le cénotaphe était installé.

Les deux engravures observables sur le mur de la chapelle mesurent une trentaine de centimètres de large et environ 2 m de haut, ce qui est compatible avec les dimensions des obélisques larges de 0,23 m à la base et 0,20 m au sommet et hauts de 1,52 m. En revanche, l'écartement des obélisques de bord à bord est de 2,12 m à la base et la largeur totale est de 2,60 m soit un entre-axe de 2,36 m, tandis que l'espacement interne des engravures verticales sur le mur est de 2,35 m et leur largeur totale de 3,10 m, soit un entre-axe de 2,725 m. La superposition ne peut donc pas se faire en raison de l'écartement plus important des engravures par rapport aux obélisques, avec une différence de 0,365 m entre-axes. Cette différence ne peut pas être imputée au démontage qui aurait élargi les traces d'arrachement car les engravures sont bien marquées et isolées du reste de la zone d'arrachement. Le rapport de proportion entre la largeur et la hauteur dans l'état actuel du cénotaphe est de 0,69. Ce rapport est de 0,79 sur le dessin de Janson des Fontaines. Si on restitue une largeur compatible avec l'écartement des engravures du mur, l'édicule acquiert une proportion largeur sur hauteur de 0,81, proche de celle du dessin de 1827.

Il semble que lors du démontage et du transfert du monument entre la cathédrale et la préfecture, ces modifications aient été opérées, comme le signalent les parties restaurées notamment pour les socles des obélisques.

Les plaques en bas-relief initialement insérées en façade sur les côtés ont dû être installées sur les flancs du tombeau à cette occasion. Le cénotaphe originel aurait eu ainsi une largeur de l'ordre de 3,50 m au lieu de 2,90 m, pour une hauteur de 4,30 m [fig. 21].

11. En conclusion provisoire ...

Placée en dehors du champ de l'archéologie préventive, cette opération a mis en œuvre les méthodes de l'archéologie du bâti. Elles ont apporté des informations précises sur ces objets patrimoniaux et ont apporté un nouvel éclairage sur leur histoire, données qui seront exploitées dans le cadre d'une future présentation muséographique. Toutefois, il est vraisemblable que d'autres documents concernant l'histoire du cénotaphe restent encore à exploiter, tant sur le contexte de sa création que sur les conditions de ses divers déplacements ou des transformations qui l'ont affecté. L'étude montre également l'évolution de la notion de patrimoine national et du regard porté sur celui-ci.

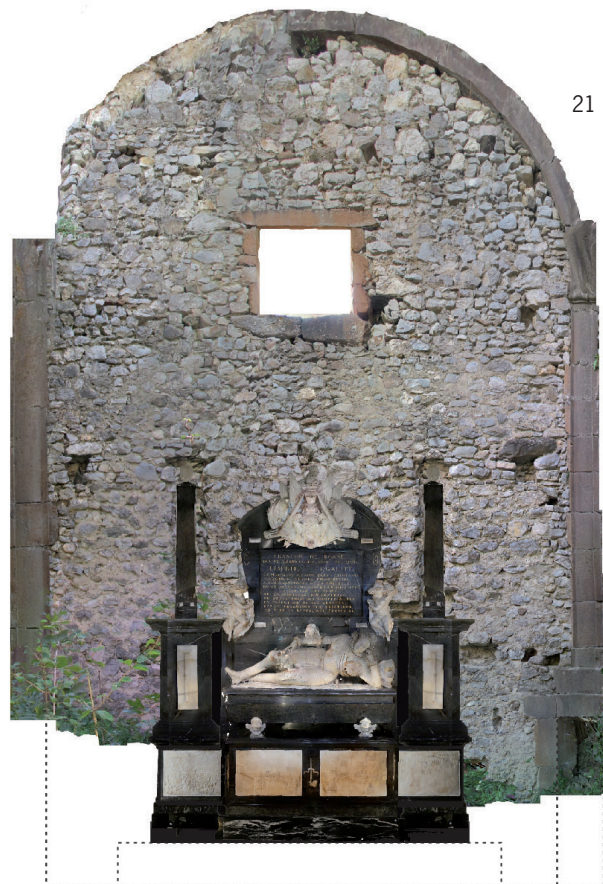
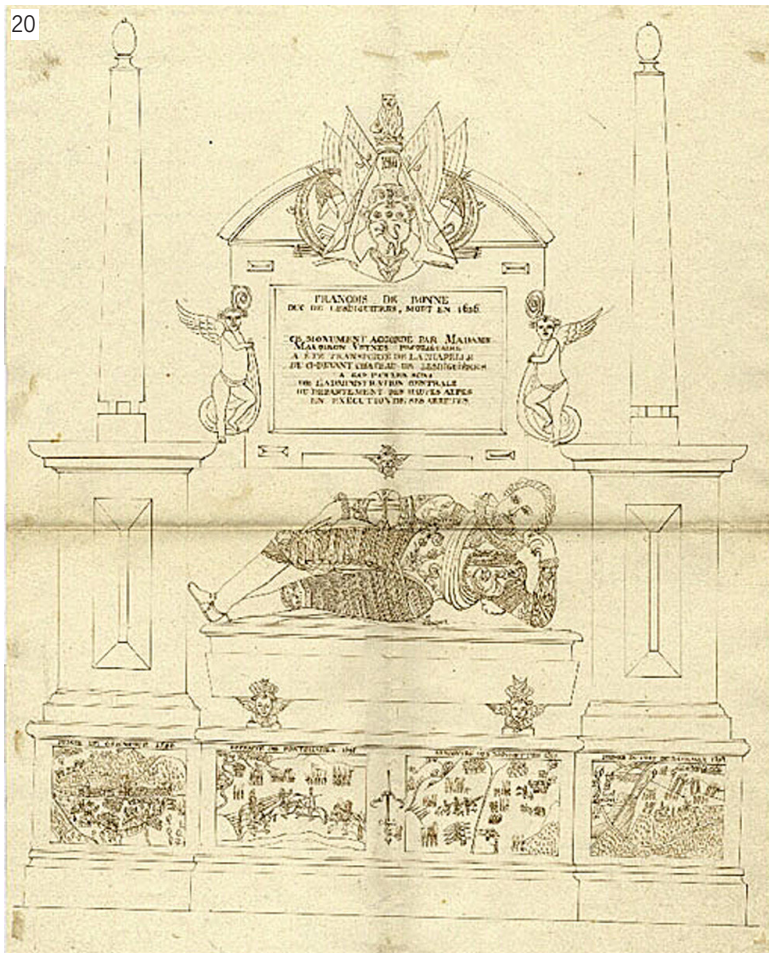


Fig. 20 - Croquis de Janson des Fontaines.

(Michael : Inventaire multilingue du Patrimoine

Numérique. <<http://www.michael-culture.org/fr/id/eprint/5564>>)

Fig. 21 - Restitution de la forme originelle du cenotaphe avec les quatre plaques en bas-relief du soubassement, visibles de face. (DAO : R.

Thernot, Inrap)

niveau de sol restituable

porte crypte funéraire

0 0,50 1m 2m

Bibliographie

ANONYME. (1827). *Relevés du château de Lesdiguières au Glaizil (Hautes-Alpes), 1827*. Michael : Inventaire multilingue du Patrimoine Numérique. <<http://www.michael-culture.org/fr/id/eprint/5564>>

DENIS, Paul. (1908). Le mausolée de Lesdiguières et les dessins de la collection Bonnaire. *Bulletin de la société d'archéologie lorraine*, 27-33. <<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k33789t/f243.item.r=Lesdiguieres>>

GIRAUD DE SAINT-FARGEAU, Eusèbe. (1838). *Guide pittoresque du voyageur en France : contenant la statistique et la description complète des quatre-vingt-six départements, orné de 740 vignettes et portraits gravés sur acier, de quatre-vingt-six cartes de départements et d'une grande carte routière de la France*. Tome 3. Paris : Firmin Didot frères, p. 8. <<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5726164c.texteImage>>

G.P. (1907). Le mausolée de Lesdiguières (p. 81-107, 185-192, 226-227). Dans *Annales des Alpes : recueil périodique des Archives des Hautes-Alpes*. Gap : L. Jean et Peyrot, Archives départementales. <<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k96400093.r=annales/des/alpes/recueil/p%C3%A9riodique/des/archives/des/hautes/alpes?rk=150215;2>>.

GUILLAUME, P. (1889). Notes et document relatifs au transfert du mausolée de Lesdiguières du Glaisil à Gap en 1798 (p. 822 – 832). Dans F. Chauvat, L. Charvet, Direction des beaux-arts, *Réunion des Sociétés savantes des Départements à la Sorbonne... section des beaux-arts*. Paris : Typographie de E. Plon et Cie. <<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k206208p/f835.item>>

MÉMOIRE DU CHAMPSAUR. (s. d.). *Le mausolée de Lesdiguières*. <<http://champsaur.net/le-mausolee-de-lesdiguieres>>

PATRIMOINE ET DÉVELOPPEMENT DU GRAND GRENOBLE. (s. d.). *L'albâtre de Notre-Dame de Mésage*. 15 p. ECHOSCIENCES Grenoble. <https://www.echosciences-grenoble.fr/uploads/attachment/attached_file/23340601/Albatre_patrimonial.pdf>